

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ING (B) Collect Portfolio - ING Core Fund Balanced - capitalisation

ISIN: BE6247121302

Un compartiment de ING (B) Collect Portfolio

Gérée par NN Investment Partners Belgium S.A.

Objectifs et politique d'investissement

Ce fonds est un fonds de fonds qui investit principalement dans un portefeuille diversifié de fonds d'actions et d'obligations internationaux. Il peut s'agir tant des fonds gérés activement que des fonds gérés passivement. D'autres instruments financiers (tels que des liquidités, ...) peuvent également être utilisés pour réaliser l'objectif d'investissement. NN Investment Partners Belgium SA délègue la gestion de portefeuille à ING Belgique SA. La stratégie d'investissement se fonde sur la stratégie Core Range d'ING Belgique SA. Dans le cadre de cette stratégie, ING Belgique SA travaille avec une liste de fonds d'un nombre limité de gestionnaires d'actifs sélectionnés sur la base d'une méthodologie de sélection propre. En fonction des conditions de marché, des choix sont par ailleurs effectués notamment au niveau des secteurs, des régions et des styles. Le fonds est géré de manière active selon un profil d'investissement composé à 45% de titres à revenu fixe et à 55% d'actions. ING Belgique SA peut toutefois décider de modifier ces pondérations en fonction des conditions de marché. La

composante fonds d'actions peut s'élever à 65% maximum. S'agissant de la composante à revenu fixe, elle est essentiellement investie dans des fonds obligataires et, de façon limitée, dans des liquidités (espèces) ou des fonds du marché monétaire. Dans l'intérêt du client, ING Belgique SA peut décider de conserver jusqu'à 100% des avoirs en liquidités (espèces) et en fonds du marché monétaire pour une période limitée et en raison de conditions de marché exceptionnelles. ING Belgique SA établira à intervalles réguliers un portefeuille de référence de fonds principaux (y compris des pondérations et ratios). NN Investment Partners Belgium SA réalisera les investissements dans les fonds principaux sélectionnés en fonction de ce portefeuille de référence. Vous pouvez vendre votre participation dans le fonds chaque jour (ouvrable) de calcul de la valeur des parts. Pour ce fonds, ce calcul a lieu quotidiennement. En principe, le fonds ne verse pas de dividende. Tous les revenus seront réinvestis.

Profil de risque et rendement

Risque plus faible - Rendement potentiellement plus faible				Risque plus élevé - Rendement potentiellement plus élevé			
1	2	3	4	5	6	7	

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur, ne constituent pas toujours une indication fiable du profil de risque futur. Le classement du fonds est susceptible d'évoluer dans le temps. La plus basse catégorie n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le fonds est classé dans la catégorie 4 en raison du comportement du produit durant la période d'évaluation. Globalement, le risque de marché, qui prend en considération les performances passées ainsi que le potentiel d'évolution futur des marchés, afférent aux instruments financiers utilisés pour atteindre les objectifs d'investissement est élevé. Différents facteurs

exercent une influence sur les instruments financiers. Citons notamment l'évolution des marchés financiers, la situation économique des émetteurs d'instruments financiers, eux-mêmes tributaires de la situation de l'économie mondiale en général, et le contexte politique et économique de chaque pays. Le risque de capital et le risque de rendement du compartiment sont considérés comme élevés. Le risque de crédit attendu - risque de défaut de la contrepartie - des investissements sous-jacents est jugé moyen. Le risque de liquidité du compartiment est considéré comme moyen. Les risques de liquidité apparaissent lorsqu'un investissement sous-jacent se vend difficilement, ce qui complique la réalisation rapide des investissements du fonds. De plus, l'exposition au risque de change peut influencer sur la performance du compartiment. Le risque d'inflation du compartiment est considéré comme moyen. Aucune garantie n'est fournie quant à la récupération de votre placement initial.

Frais

Tous les frais payés par l'investisseur sont utilisés pour couvrir les frais courants du fonds, y compris les frais de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement:

Frais d'entrée	3%
Frais de sortie	0%

C'est le montant maximum qui peut être déduit de votre capital avant placement ou avant versement du produit de votre investissement.

Frais prélevés par le fonds sur une année:

Frais courants	1,89%
----------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances:

Commission de performance	0%
---------------------------	----

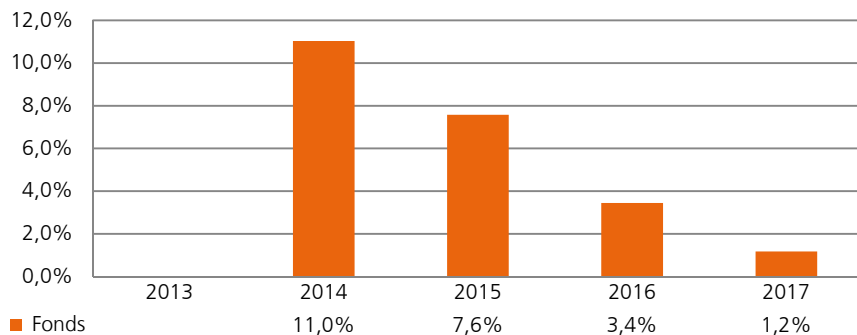
Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent à des valeurs maximum. Dans certains cas, le montant effectivement facturé peut s'avérer inférieur. Vous le saurez en consultant votre conseiller financier.

Le montant des frais courants indiqué repose sur les dépenses au titre de l'exercice clôturé le 09/2017. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre. Il exclut:

- Commission de performance
- Frais de transactions du portefeuille, hormis dans l'hypothèse de frais d'entrée/de sortie payés par le fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Vous trouverez de plus amples informations sur les coûts aux paragraphes "Souscriptions, rachats et échanges" et "Coûts, provisions et régime fiscal" du prospectus, qui est disponible sur notre site Internet <https://www.nnip.com/library>.

Performance passée



- Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
- Les performances passées présentées ici tiennent compte de l'ensemble des frais, à l'exception des frais d'entrée et de sortie ainsi que des frais de conversion.
- Ce compartiment a été lancé en 2013
- Cette catégorie d'actions a été lancée en 2013.
- Les performances passées sont calculées en EUR.

Informations pratiques

- Le dépositaire du fonds : Belfius Bank
- Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur ce fonds, en ce compris sur les autres catégories d'actions, et des exemplaires du prospectus et des rapports annuels (ou semestriels) du fonds auprès de la Société de gestion, ainsi que sur le site Internet <https://www.nnip.com/library> en néerlandais et français. La Société de gestion a adopté une politique de rémunération et produit un rapport détaillant les principes de rémunération généraux, la gouvernance ainsi que la rémunération du personnel identifié et les informations quantitatives pertinentes, qui, une fois disponible, peut être obtenu gratuitement sur demande auprès du siège social de la Société de gestion ou consulté sur le site Internet suivant : <https://www.nnip.com/institutional/BE/fr/A-propos-de-nous/Politique.htm>.
- Le cours des actions/parts du fonds est calculé et publié en EUR. Les cours sont publiés sur le site Internet <https://www.nnip.com>.
- Ce fonds est soumis à la législation et à la réglementation fiscales du pays suivant : Belgique. Ceci peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle en fonction du pays dans lequel vous vivez.
- Services financiers : RBC Investor Services Belgium, Société anonyme de droit belge, Zenith Building, Boulevard du Roi Albert II 37, 1030 Bruxelles.
- Ce fonds répond aux conditions de la Directive 2009/65/CE.
- La responsabilité de NN Investment Partners Belgium S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Ces informations clés pour l'investisseur décrivent un compartiment du fonds ING (B) Collect Portfolio. Le prospectus ainsi que les rapports périodiques dudit fonds sont élaborés pour l'intégralité du fonds, et ce compris ses compartiments. Dans le cadre de ses objectifs, la société peut proposer le choix entre des compartiments différents possédant chacun une gestion et une administration distinctes. La politique de placement spécifique à chaque compartiment est mentionnée dans la description de celui-ci. Dans le cadre des investissements de la société, les dettes, les engagements et les obligations souscrits dans l'intérêt d'un compartiment ne sont garantis que par les actifs de celui-ci. En ce qui concerne les relations entre les actionnaires, chaque compartiment peut être considéré comme une unité séparée.

Ce fonds est agréé en Belgique et réglementé par l'Autorité des services et marchés financiers.

NN Investment Partners Belgium S.A. est agréé en Belgique et réglementée par l'Autorité des services et marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 15/02/2018.



**NN investment
partners**